

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité des Bergeronnes, tenue le 22 novembre 2021 à 19 h, devant public, à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 424, rue de la Mer, Les Bergeronnes.

Sont présents : Madame le maire
 Nathalie Ross
 Madame la conseillère
 Ève Lajoie
 Messieurs les conseillers
 Martin Simard
 Jean-Sébastien Naud
 Luc Gilbert
 François Maltais
 Hervé Gaudreault

Est également présente : M^{me} Véronique Lapointe, secrétaire-trésorière et directrice générale

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue du maire;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour; ⁽³⁸⁸⁰⁾
3. Dépôt et acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021; ⁽³⁸⁸¹⁾
4. PÉRIODE DE QUESTIONS;
5. DOSSIERS DE LA MAIRIE :
 - 5.1. Nomination des membres du conseil pour les comités; ⁽³⁸⁸²⁾
 - 5.2. Désignation d'un maire suppléant pour une période de 6 mois; ⁽³⁸⁸³⁾
 - 5.3. Désignation d'un substitut au maire au conseil de la MRC; ⁽³⁸⁸⁴⁾
6. DOSSIERS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE :
 - 6.1. Renouvellement du contrat de travail de l'agente de développement; ⁽³⁸⁸⁵⁾
 - 6.2. Office municipal d'habitation des Bergeronnes – nomination d'un membre du conseil et d'un deuxième représentant des citoyens sur le CA de l'OMH, désignés par le conseil municipal ; ⁽³⁸⁸⁶⁾
7. DOSSIERS DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES :
 - 7.1. Dépôt et acceptation de la liste des comptes de la Municipalité du mois d'octobre 2021; ⁽³⁸⁸⁷⁾
 - 7.2. Dépôt et acceptation de la liste des comptes du Camping Bon-Désir du mois d'octobre 2021; ⁽³⁸⁸⁸⁾
 - 7.3. Dépôt et acceptation de la liste des comptes de la salle de quilles du mois d'octobre 2021; ⁽³⁸⁸⁹⁾
8. DOSSIERS DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS :
 - 8.1. Dossier rue du Fleuve – Puits temporaire pour le 58, rue du Fleuve; ⁽³⁸⁹⁰⁾
 - 8.2. Déneigement additionnel – secteur chemin de la Côte à Arsène; ⁽³⁸⁹¹⁾
 - 8.3. Déneigement du conteneur au Lac Gobeil – offre de services spontanée de M. Gérald Tremblay; ⁽³⁸⁹²⁾

9. DOSSIERS DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT :
 - 9.1. Codification administrative du règlement d'urbanisme 2010-050 et de la grille de spécifications – Mise à jour; ⁽³⁸⁹³⁾
 - 9.2. Résolution relative à l'annulation de l'avis de conformité émis pour Les Entreprises Jacques Dufour et fils Inc. concernant le lot rénové 4 343 446, zonage municipal 214-Fc; ⁽³⁸⁹⁴⁾
 10. DOSSIERS CAMPING BON-DÉSIR;
 11. DOSSIERS SALLE DE QUILLES;
 12. DOSSIERS DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT :
 - 12.1. Achat d'écussons municipaux pour le kiosque d'information touristique; ⁽³⁸⁹⁵⁾
 13. DEMANDES DE DONS, DE COMMANDITES OU D'AIDE FINANCIÈRE :
 - 13.1. Planificateur pour les aînés; ⁽³⁸⁹⁶⁾
 - 13.2. Album-souvenir pour les finissants de la Polyvalente des Berges; ⁽³⁸⁹⁷⁾
 14. DEMANDES DE COTISATION ANNUELLE, D'ADHÉSION OU DE PUBLICITÉS :
 - 14.1. Journal de la Haute-Côte-Nord – Vœux des enfants; ⁽³⁸⁹⁸⁾
 - 14.2. CHME – Vœux des Fêtes; ⁽³⁸⁹⁹⁾
 - 14.3. TVR7 – Vœux des Fêtes; ⁽³⁹⁰⁰⁾
 - 14.4. UMQ – Cotisation annuelle 2022; ⁽³⁹⁰¹⁾
 - 14.5. Centre de Dépannage des Nord-Côtiers – Page publicitaire dans le Journal Haute-Côte-Nord; ⁽³⁹⁰²⁾
 15. CORRESPONDANCE :
 - Boisaco – diminution du fardeau fiscal des propriétés forestières;
 - Ressource Parenfants –remerciements;
 16. SUGGESTIONS DES CITOYENS – LA PAROLE EST À VOUS;
 17. SUJETS DIVERS;
 18. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.
-

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le maire constate que le quorum est respecté et déclare l'assemblée régulièrement constituée.

21-11-3880

Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller François Maltais
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Ève Lajoie
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et que le point « Sujets divers » soit maintenu ouvert.

21-11-3881

Dépôt et acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Simard
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021, dont copie conforme a été signifiée à tous les membres du conseil dans les délais prévus par la Loi, soit, par la présente, adopté et ratifié à toutes fins que de droit.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

DOSSIERS DE LA MAIRIE

21-11-3882

Nomination des membres du conseil pour les comités

CONSIDÉRANT l'arrivée d'un nouveau conseil à la suite des élections municipales générales du 7 novembre 2021;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de nommer des représentants dans les différents comités de compétences municipales;

CONSIDÉRANT QUE les conseillers ont manifesté leur intérêt en regard des différents domaines de compétences;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs organismes requièrent la participation d'élus au sein de leur conseil d'administration ou comités;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Hervé Gaudreault
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller François Maltais
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil désigne les membres suivants pour le représenter au sein des organismes suivants:

ORGANISMES, COMITÉS ET ENTENTES	REPRÉSENTANTS
Office municipal de l'habitation (OMH)	Jean-Sébastien Naud
Archéo-Topo	Ève Lajoie
Corporation touristique	Hervé Gaudreault Ève Lajoie
Régie intermunicipale de développement de la Pointe-à-John	Luc Gilbert Hervé Gaudreault
Comité consultatif d'urbanisme (CCU)	Hervé Gaudreault
Entente intermunicipale en protection contre les incendies	Jean-Sébastien Naud
Comité ZIP rive nord de l'Estuaire (Zone d'intervention prioritaire)	François Maltais
Maison des jeunes	Martin Simard
Municipalité régionale de comté (MRC) – Maire substitut	Martin Simard

21-11-3883

Désignation d'un maire suppléant pour une période de 6 mois

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 116 du Code municipal, le conseil peut nommer un membre du conseil comme maire suppléant;

CONSIDÉRANT QUE le maire suppléant, en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, remplit les fonctions du maire, avec tous les privilèges, droits et obligations y attachés;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jean-Sébastien Naud
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Ève Lajoie
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DE désigner le conseiller Martin Simard à titre de maire suppléant pour une période de 6 mois jusqu'au mois de mai 2022.

21-11-3884 Désignation d'un substitut au maire au conseil de la MRC

CONSIDÉRANT QUE le conseil doit nommer par résolution un substitut au maire pour siéger à la table des maires de la MRC de la Haute-Côte-Nord;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Hervé Gaudreault
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller François Maltais
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DE désigner le conseiller Martin Simard à titre de substitut au maire au conseil de la MRC de la Haute-Côte-Nord;

QUE le mandat soit valide jusqu'à la prochaine nomination.

DOSSIERS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

21-11-3885 Renouvellement du contrat de travail de l'agente de développement

CONSIDÉRANT QUE le contrat de travail de l'agente de développement, Mme Sara Brisson, vient à échéance le 31 décembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE ses demandes ont été analysées par le conseil et acceptées en partie;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Jean-Sébastien Naud
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le contrat de travail de l'agente de développement soit renouvelé avec les modifications (salaire et avis de non-reconduction ou de démission) convenues entre les deux parties;

QUE la directrice générale, Mme Véronique Lapointe, soit autorisée à signer ledit contrat.

21-11-3886 Office municipal d'habitation des Bergeronnes – nomination d'un membre du conseil et d'un deuxième représentant des citoyens sur le conseil d'administration de l'OMH, désignés par le conseil municipal

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Hervé Gaudreault
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

De nommer monsieur Jean-Sébastien Naud, conseiller, et monsieur Réjean Lacasse, deuxième représentant des citoyens, sur le conseil d'administration de l'OMH pour un mandat d'une durée de 3 ans.

DOSSIERS DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

21-11-3887 Dépôt et acceptation de la liste des comptes de la Municipalité du mois d'octobre 2021

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Ève Lajoie
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Simard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D'accepter la liste des comptes telle que présentée et d'autoriser des déboursés du fonds général de la Municipalité des Bergeronnes pour une somme totalisant 270 608,44 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT du mois d'octobre 2021:

Je, Véronique Lapointe, directrice générale de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant de 270 608,44 \$.

21-11-3888

Dépôt et acceptation de la liste des comptes du Camping Bon-Désir du mois d'octobre 2021

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller François Maltais
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D'accepter la liste des comptes telle que présentée et d'autoriser des déboursés du fonds général du Camping Bon-Désir des Bergeronnes pour une somme totalisant 80 927,98 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT du mois d'octobre 2021:

Je, Véronique Lapointe, directrice générale de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant de 80 927,98 \$.

21-11-3889

Dépôt et acceptation de la liste des comptes de la salle de quilles du mois d'octobre 2021

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Hervé Gaudreault
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D'accepter la liste des comptes telle que présentée et d'autoriser des déboursés du fonds général de la Municipalité des Bergeronnes pour une somme totalisant 1 721,07 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT du mois d'octobre 2021 :

Je, Véronique Lapointe, directrice générale de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant 1 721,07 \$.

DOSSIERS DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

21-11-3890

Dossier rue du Fleuve – Puits temporaire pour le 58, rue du Fleuve

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'est engagée à fournir l'eau aux nouvelles résidences dans le secteur de la rue des Berges et du Fleuve d'ici la fin de l'automne 2021;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation du projet est reportée au printemps 2022 en raison de la pénurie de certains matériaux;

CONSIDÉRANT QUE la construction d'un puits temporaire contribuerait à subvenir aux besoins de base essentiels des occupants de la propriété;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires s'engagent à se raccorder au réseau d'eau potable dès que l'aqueduc municipal y sera construit;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de réalisation du puits temporaire seront effectués en régie interne et que le coût du projet est estimé à 5 000 \$, taxes en sus;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jean-Sébastien Naud
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Ève Lajoie
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil s'engage à construire un puits temporaire pour l'automne 2021 afin de subvenir aux besoins essentiels en eau pour un budget maximal de 5 000 \$, taxes en sus.

21-11-3891

Déneigement additionnel – secteur de la Côte à Arsène

CONSIDÉRANT QUE les travaux de réaménagement de la route 138 dans le secteur de la Côte à Arsène ont laissé une longueur de 380m de chemin sous la gestion de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est responsable du déneigement des chemins dont elle a la gestion;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions suivantes ont été obtenues pour le déneigement de ce 380 mètres :

Jeannot Larouche	13 000 \$, taxes en sus
Éric Lessard	8 000 \$, taxes en sus
S.R.V.	Aucune soumission

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Simard
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller François Maltais
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte la soumission d'Éric Lessard pour le déneigement de la portion de chemin laissée en surplus après les travaux de réaménagement de la route 138 dans le secteur de la Côte à Arsène.

21-11-3892

Déneigement du conteneur au Lac Gobeil – offre de services spontanée de M. Gérald Tremblay

CONSIDÉRANT QUE M. Gérald Tremblay, résident du Lac Gobeil, a transmis à la municipalité une offre de services spontanée pour le déneigement du conteneur à déchets situé dans le secteur du Lac Gobeil;

CONSIDÉRANT QUE cette offre de services est en tous points semblable à celles des années antérieures;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Hervé Gaudreault
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte l'offre de services de M. Gérald Tremblay pour le déneigement du conteneur à déchets situé dans le secteur du Lac Gobeil au montant de 500 \$ (non taxable), payable en 2 versements égaux au mois de novembre 2021 et janvier 2022.

DOSSIERS DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

21-11-3893 Codification administrative du règlement d'urbanisme 2010-050 et de la grille de spécifications – Mise à jour

CONSIDÉRANT QUE la mise à jour de la codification du règlement 2010-050 n'a pas été réalisée depuis 2017;

CONSIDÉRANT QU'une telle mise à jour pour assurer un traitement efficace des dossiers d'urbanisme est nécessaire;

CONSIDÉRANT QU'une soumission de La Boîte d'urbanisme a été obtenue au montant de 1 600 \$, taxes incluses;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Hervé Gaudreault
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte la soumission de La Boîte d'urbanisme pour la mise à jour de la codification du règlement 2010-050 au montant de 1 600 \$, taxes en sus.

21-11-3894

Résolution relative à l'annulation de l'avis de conformité émis pour Les Entreprises Jacques Dufour et fils Inc. concernant le lot rénové 4 343 446 du cadastre du Québec, zonage municipal 214-Fc

CONSIDÉRANT QU'une demande de Les Entreprises Jacques Dufour et fils Inc. a été déposée le 2 novembre 2021 ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de conformité mentionnant la conformité du projet pour le lot 4 343 446 a été délivré le 9 novembre 2021 ;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu erreur d'interprétation de la grille de spécifications car le projet n'est pas conforme au règlement de zonage numéro 2010-050;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de conformité délivré n'aurait pas dû mentionner la conformité du projet sans l'ajout d'un usage d'extraction à cette zone;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller François Maltais
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Simard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE l'avis de conformité émis le 9 novembre 2021 pour le lot 4 343 446, situé dans la zone 214-Fc, soit annulé.

DOSSIERS CAMPING BON-DÉSIR

Aucun dossier.

DOSSIERS SALLE DE QUILLES

Aucun dossier.

DOSSIERS DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

21-11-3895 Achat d'écussons municipaux pour le kiosque d'information touristique

CONSIDÉRANT QUE Tourisme Côte-Nord offre aux municipalités des écussons à leur effigie pour les touristes ayant visité leur territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes désire également participer à cette campagne de promotion touristique;

CONSIDÉRANT QUE le coût relié à ce projet se situe entre 1 500 \$ et 3 500 \$, taxes en sus;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Ève Lajoie
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller François Maltais
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil s'engage à participer financièrement au projet de collection d'autocollants Roadtrip Côte-Nord pour la création et l'impression et la distribution d'un autocollant à l'image de la Municipalité au montant maximal de 3 500 \$, taxes en sus, et accepte que la distribution soit gratuite.

DEMANDES DE DONNS, DE COMMANDITES OU D'AIDE FINANCIÈRE

21-11-3896 Planificateur pour les aînés

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Hervé Gaudreault
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Jean-Sébastien Naud
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte la demande d'aide financière présentée par la Table locale de concertation des aînés de la Haute-Côte-Nord au montant de 150 \$ pour la réalisation du planificateur 2022 pour les aînés.

21-11-3897 Album-souvenir pour les finissants de la Polyvalente des Berges

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jean-Sébastien Naud
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Ève Lajoie
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte la demande de commandite présentée par les élèves de 5^e secondaire au montant de 150 \$ pour la création de leur album-souvenir 2022.

DEMANDES DE COTISATION ANNUELLE, D'ADHÉSION OU DE PUBLICITÉS

21-11-3898 Journal Haute-Côte-Nord – Vœux des enfants

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller François Maltais
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Hervé Gaudreault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte la demande de participation pour des parutions d'un quart de page dans les deux éditions des Fêtes au montant total de 360 \$, taxes en sus.

21-11-3899 CHME-FM – Vœux des Fêtes

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Hervé Gaudreault
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Jean-Sébastien Naud
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte l'offre de CHME-FM pour la diffusion de vœux des Fêtes de la Municipalité au montant de 105 \$, taxes en sus.

21-11-3900 TVR7 – Vœux des Fêtes

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Simard
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Jean-Sébastien Naud
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte l'offre de TVR7 pour la diffusion de vœux des Fêtes au montant de 75 \$, taxes en sus.

21-11-3901 UMQ – Cotisation annuelle 2022

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller François Maltais
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Hervé Gaudreault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil devienne membre de l'UMQ pour l'année 2022;

QUE l'adhésion annuelle soit de 184 \$, taxes en sus.

21-11-3902 Centre de Dépannage des Nord-Côtiers – Page publicitaire dans le Journal Haute-Côte-Nord

CONSIDÉRANT QU'en raison de la pandémie, le Centre de dépannage des Nord-Côtiers n'est pas en mesure d'organiser son traditionnel souper spaghetti annuel;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jean-Sébastien Naud
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Ève Lajoie
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte l'offre du Journal Haute-Côte-Nord pour une parution dans l'édition du 1^{er} décembre 2021 au montant de 75 \$, taxes en sus, et dont 50 % sera remis au Centre de dépannage des Nord-Côtiers.

CORRESPONDANCE

- Boisaco – diminution du fardeau fiscal des propriétés forestières
- Ressource Parenfants –remerciements

SUGGESTIONS DES CITOYENS – LA PAROLE EST À VOUS

- Parc à chiens (Annie Bégin)
- Avertisseur radar / effet psychologique – vitesses sur rue Principale ainsi que la rue de la Mer (Richard Gilbert)
- Rue du Fleuve – Travaux de remblaiement des fossés (Maurice Maltais)
- Miroir en face de la rue de la Mer, carrefour rue Principale
- Trottoirs usés – sécurité (Maëlys Glon)
- Cloche à verre pour recyclage (Maëlys Glon)
- Pollution lumineuse – le conseil y est-il sensible? (Luce Robert)

- Aréna – revalorisation?
- Présentation publique des élus (Pierre Rambaud)
- Ordre du jour publié à l’avance (Nicole Maltais)
- Peut-on faire bouger les enfants ? ex (l’aréna) (Geneviève Larouche)

SUJETS DIVERS :

Aucun dossier.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

Fermeture de l’assemblée

L’ordre du jour étant épuisé, la conseillère Ève Lajoie demande la levée de la séance. Le maire déclare la réunion close à 20 h 20.

(Signé)

Nathalie Ross, maire

(Signé)

Véronique Lapointe
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Je, Nathalie Ross, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de *l’article 142 (2) du Code municipal*.